

ACSC / SECTION GYM POUR TOUS – HAPPY MOVE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 Avril 2024

Association : ACSC Gym Pour Tous – Happy Move

Date : 25 Avril 2024

Adresse : 129 Rue St Germain 95240 Cormeilles en Parisis

Adresse électronique : happymove95@outlook.fr

Le 25 Avril 2024, les membres de section ACSC Gym pour tous – Happy Move se sont réunis dans la salle de réunion du complexe sportif Léo Tavares en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 40 membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du procès-verbal déposé au bureau de l'ACSC et consultable par tous les adhérents.

L'Assemblée était présidée par Mme Maria BOUTANTIN, Présidente de la section, assistée d'une secrétaire de séance, Mme Camille BARBE, Secrétaire de la section ainsi que de la Trésorière, Mme France VALLETTE et de la Secrétaire adjointe, Mme Catherine ROUX.

Etaient également présents à cette assemblée générale, Claire LOCHERON représentant l'ACSC et Michel JAY, 3^{ème} adjoint aux Sports de la Mairie de Cormeilles en Parisis.

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents avait été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations le 25 Mars 2024 et a déclaré la séance ouverte à 19h45.

DISCOURS D'OUVERTURE – Maria BOUTANTIN

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers adhérents,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale ordinaire annuelle, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence parmi nous ce soir, qui témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre section.

Je remercie Michel Jay, 3^{ème} adjoint au Maire d'être présents ce soir parmi nous.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- rapport moral ;
- rapport financier de l'exercice 2023 ;
- demande de quitus pour l'exercice 2023 ;
- renouvellement des membres du bureau :
 - ✓ présentation des candidats
 - ✓ vote et dépouillement
 - ✓ résultat du vote
- questions/réponses diverses
- Clôture de l'assemblée générale et pot de l'amitié

Si vous avez des questions pendant nos exposés, je vous demanderai de les poser au moment de la session des questions/réponses diverses.

Il a été fait lecture par la Présidente du Rapport Moral et par la Trésorière du Rapport Financier suivi du vote pour élire ou réélire la moitié des membres du bureau.

RAPPORT MORAL saison sportive 2022/2023 - Maria BOUTANTIN

Pour commencer, la Présidente a tenu à annoncer que notre section Gym pour tous se porte mieux !

Le nombre d'adhérents continue de progresser. Nous comptons au 21/03/2024 1 655 adhérents (1 526 adultes et 129 enfants), nous étions 1 461 adhérents (1 320 adultes et 141 enfants) la saison passée, soit une hausse de 206 inscriptions adultes et une légère baisse (-12) pour les inscriptions des enfants. La répartition entre Cormeillais, Val Parisis et Extérieurs reste à peu près identique.

Nombre d'adhérents				
2023/2024			2022/2023	
69%	1 136	Cormeillais	994	68%
12%	203	Val Parisis	148	10%
11%	187	Extérieurs	178	12%
8%	129	Kids	141	10%
100%	1 655		1 461	100%

Cette hausse du nombre d'adhérents adultes, certes favorable pour nos finances, a créé quelques tensions en début de saison sportive quant à la fréquentation de certains cours très demandés, générant de longues listes d'attente et de la frustration pour celles et ceux qui ne pouvaient accéder aux cours. Fort heureusement, avec le temps, chacun semble avoir trouvé les cours et le rythme de participation qui lui convient. Nous devons néanmoins rester vigilants sur ce sujet face au peu de salles disponibles et aux capacités limitées.

Comme ce fût déjà le cas l'an passé, nous avons dû adapter le planning de nos cours (et nous devons probablement encore le faire d'ici à la fin de la saison sportive) pour faire face :

d'une part à des changements de salles :

- foyer Emy-les-Prés en début de saison puis retour aux Pierres Vives dès le mois de novembre,
- accès au Gymnase de l'école Saint Charles dans un premier temps les lundis, mardis et mercredis soirs puis malheureusement uniquement les mardis soirs suite aux plaintes de certains adhérents liées au manque de stationnement. Seule Emilie a souhaité poursuivre ses cours dans cette salle offrant une grande capacité d'accueil et de l'espace pour se déplacer. Aucune plainte des adhérents sur le stationnement n'est à noter pour le mardi.
- accès à la salle d'escrime en remplacement de la salle de boxe, puis à compter du 26 février 2024 retour dans la salle de réunion du complexe Léo Tavares (capacité d'accueil moins importante).

et d'autre part, à des adaptations générées par l'indisponibilité de certains coaches :

- mi-temps thérapeutique de Gérald,
- départ d'Aymeric (vendredi soir),
- souhait de Jonathan d'arrêter ses cours du samedi après-midi,
- absences pour diverses raisons, parfois dans des délais très courts.

Sachez qu'Hatem, notre coach référent et Claire mettent beaucoup d'énergie pour assurer le remplacement d'un maximum de cours parfois même au pied levé. Cela est possible, dans la plupart des cas, grâce à la solidarité de nos coaches.

Nous tenons sincèrement à les remercier : merci pour leur implication au sein de la section, merci pour leur bon état d'esprit, merci pour leur bonne humeur et pour toute l'énergie qu'ils donnent pendant leurs cours pour le plus grand plaisir des adhérents !

Pour rappel, les objectifs que nous nous étions fixés pour cette saison étaient les suivants :

- ***Acheter du matériel (tapis, élastiques, haltères, rangement, ...)*** :

Nous avons procédé à un nouvel inventaire de tout le matériel mis à disposition dans les différentes salles de cours, ce qui nous a permis de faire un tri sur ce qui était fonctionnel de ce qui ne l'était plus. Nous avons commandé des élastiques, des briques de Pilates ainsi que des bandes de Pilates que nous n'avions pas auparavant, des cerceaux plats pour les cours enfants, des émetteurs Bluetooth pour le confort des coaches et des câbles jacks pour remplacer ceux qui étaient défectueux.

- ***Si possible, proposer aux adhérents de nouveaux créneaux horaires en soirée :***

Afin de satisfaire nos adhérents et leur offrir l'opportunité d'aller à des cours supplémentaires nous avons mis en place :

- le mardi soir au Gymnase d'Alsace Lorraine 1 heure de stretching dynamique (préalablement nommée barre au sol) et 1 heure de danse Afro avec Jennifer qui nous a rejoint cette saison,

- le mercredi soir aux Pierres Vives, un cours de Just Dance avec Chris en remplacement du cours de circuit training très peu fréquenté,

- le vendredi soir, 1 heure de cours cardio dansé avec Ben dans la petite salle du complexe Léo Tavares. Malheureusement ce cours n'ayant pas eu le succès escompté il a été remplacé à compter du 26/02/2024, par un cours de fight power, cours cardio qui attire plus de monde.

Nous avons également proposé quelques nouveautés lors du stage de février tel que les cours d'Animal Flow avec Emilie, de Disco dance fitness avec Karine, de Bootcamp avec Jonathan, de Grit renfo avec Charles et à nouveau, le Strong nation avec Yass.

- ***Augmenter les coaches salariés qui, pour la grande majorité, ne l'avaient pas été depuis plus de cinq ans !***

Compte-tenu de nos finances et de notre budget, nous avons pu proposer à nos coaches salariés, une légère augmentation et des chèques cadeau pour Noël.

- **Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale 2023, le montant des cotisations a été revu à la hausse:**

Adultes :

- Cormeillais: +20€ (de 175€ à 195€)
- Val Parisis: +15€ (de 210€ à 225€)

➤ Extérieurs: +10€ (de 230€ à 240€).

Le montant des cotisations des adhérents Cormeillais est resté sous le seuil des 200€ comme nous nous y étions engagés.

Enfants : +30€ (de 100€ à 130€) et +20€ (de 150€ à 170€) pour 2 activités.

Ces tarifs restent encore attractifs au regard du nombre d'heures de cours proposé (+de 100 heures de cours par semaine). **Aucune Hausse n'est envisagée pour la saison prochaine.**

Financièrement, la situation de la section au 31 décembre 2023 s'améliore :

Total des charges : 282 499,23 €

Total des recettes : 331 589,17 €

Solde positif de : 49 089, 94 €

Les efforts fournis pour faire les économies ont porté leurs fruits. Pour rappel : le rôle de coach référent repris par un coach salarié en binôme avec Claire bénévole à temps plein pour le bureau (notamment pour la partie salaires et prestations AE), la trésorerie, le poste de Webmaster et la gestion du site Happy Move ont été repris par les membres du bureau et les deux bénévoles présentes à nos côtés.

Comme la saison précédente, les inscriptions 2023/2024 ont été ouvertes en ligne au 1^{er} juillet 2023, ce qui a permis de faire entrer de la trésorerie et de payer les charges des mois de juillet et août. Nous avons tenu une permanence, pour les inscriptions en septembre pour permettre aux personnes de payer par chèques en plusieurs fois et de prendre les chèques vacances et coupons sport et nous avons également pris des inscriptions lors du salon des associations (notamment les inscriptions enfants). 34 familles ont pu bénéficier de la reconduction des Pass'sport.

Nous attachons toujours beaucoup d'importance à la communication tant avec nos coaches qu'avec les adhérents. Cela permet de créer une meilleure cohésion d'équipe et de rester à l'écoute de tous. Nous actualisons régulièrement notre site internet et nos réseaux sociaux tout en continuant de publier une newsletter mensuelle.

Nous poursuivons également notre collaboration avec la mairie sur des événements majeurs et solidaires sur Cormeilles : fête du sport, forum des associations, Octobre Rose, Téléthon, matinales sportives.

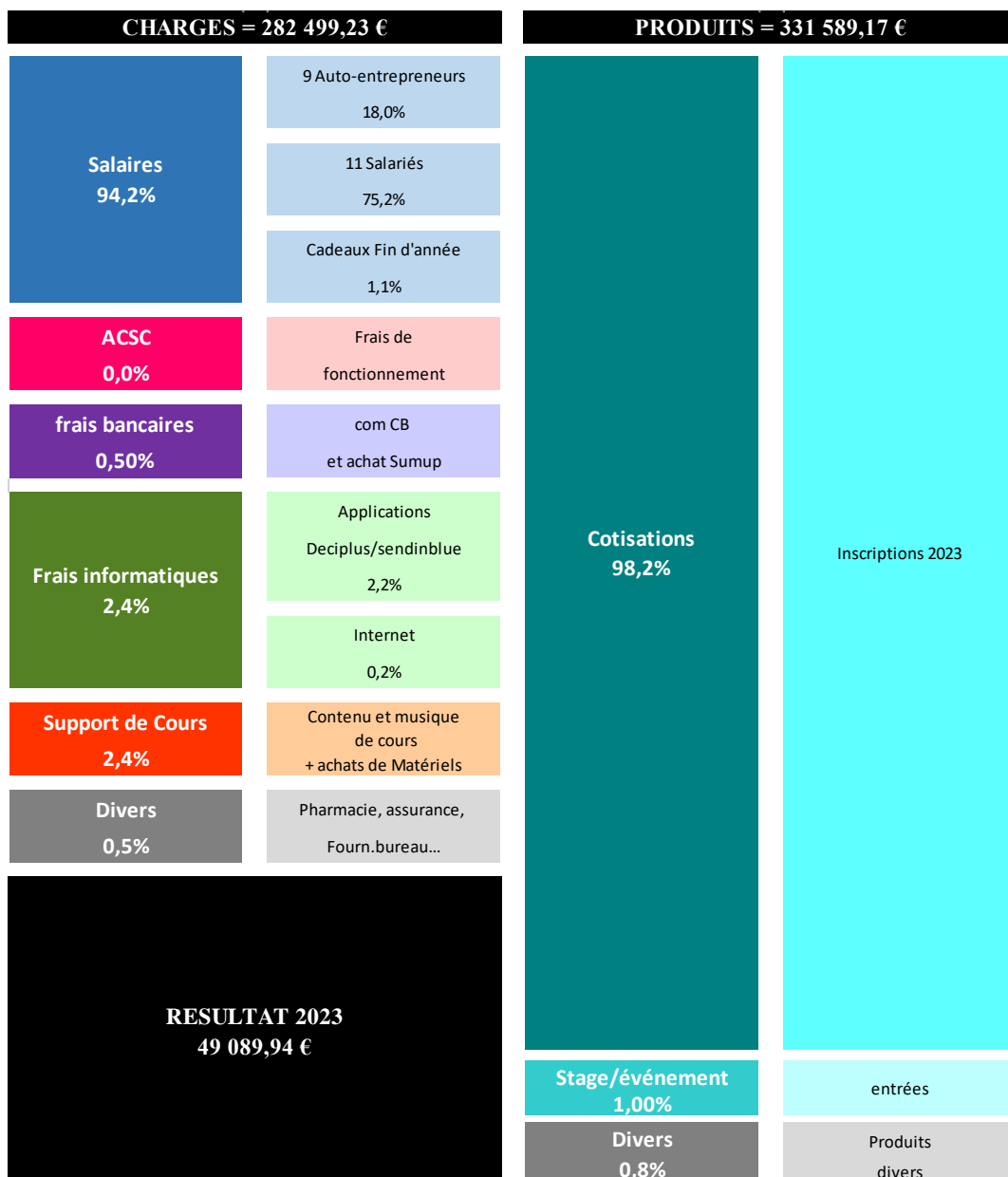
Pour la saison 2024/2025, nous continuerons sur cette voie en proposant toujours des cours de qualité et, dans la mesure du possible, des nouveautés. Nous resterons également sur notre ligne de conduite, à savoir : maîtriser nos coûts et privilégier la communication, notre objectif étant que toutes et tous trouvent du plaisir à pratiquer des activités sportives au sein d'Happy Move.

Nous ouvrirons les inscriptions en ligne 2024/2025 dès juillet prochain comme l'an passé, de manière à faire entrer de la trésorerie, pour couvrir, en cas de besoin les salaires de nos coaches lissés de septembre à août pour chaque saison.

RAPPORT FINANCIER relatif à l'année 2023 - France VALLETTE

Vous avez tous reçu avec la convocation un rapport financier très détaillé. Si vous avez des questions sur des postes de dépenses ou de recettes, nous sommes là pour y répondre. De

manière plus synthétique voici notre situation au 31 décembre 2023, cette situation est à cheval sur deux saisons sportives : 2022/2023 et 2023/2024.



Nos ressources sont de 331 589,17 €, elles proviennent principalement des cotisations.

Nos charges s'élèvent à 282 499,23 € et sont constituées :

- à 94,2% de charges liées aux frais de personnels (rémunérations, charges sociales et prestations de services),

Les charges restantes se répartissent entre :

- frais informatiques,
- supports pour les cours,
- et quelques coûts divers.

Nous avons compressé au maximum nos charges pour arriver au résultat positif de 49 089,94 € dont nous sommes très contents et qui nous permet un peu plus de confort et la possibilité d'investir dans du nouveau matériel. Néanmoins cet équilibre n'est possible que si nous conservons un grand nombre d'adhérents.

Ce résultat n'inclut ni la subvention de la Mairie ni les frais de fonctionnement de l'ACSC 2022 + 2023, gelés suite aux contrôles de la DRIEETS et URSSAF, ainsi que l'assurance multigaranties / vie associative 2023 reçue tardivement et régularisés pour la totalité courant Mars et Avril 2024. Ces frais viennent réduire notre bénéfice d'environ 13 000€ sans mettre en péril notre situation.

QUESTIONS/REPONSES- Maria BOUTANTIN

Question 2 : les cours seront-ils tous maintenus ?

Réponse de Maria : nous allons regarder la fréquentation des cours et peut-être faire quelques ajustements. Nous dépendons également de la disponibilité de nos coachs mais notre volonté n'est pas de tout bouleverser. Des modifications du planning sont envisageables en gardant autant que possible la diversité et le nombre de cours.

Question 2 : pourquoi n'avons-nous pas des salles au centre sportif Gilles Boutantin ?

Réponse de la mairie : ce n'est pas possible, des sections comme le Volley et le Judo, ont été transférées sur ce site. Le Hand et la Boxe (qui n'avaient plus de salles) sont arrivés au Complexe Léo Tavares. Le gymnase du collège St Charles a été proposé à la section Gym pour tous. La mairie fait au mieux de ses capacités mais les demandes sont nombreuses et les infrastructures ne permettent pas de répondre à toutes favorablement.

Question 3 : je n'ai jamais eu de réponse à un commentaire mis sur le groupe Facebook Happy MOVE.

Réponse de France : Il doit s'agir d'un raté car nous nous efforçons de répondre à tous. Néanmoins il est rappelé que le bureau ne se sert des réseaux sociaux que pour relayer de l'information mais pas pour débattre. Certains posts ne sont pas publiés car il s'agit de questions assez spécifiques auxquelles nous répondons en message privé mais le canal à privilégier pour les problématiques personnelles ou interpellations du bureau est la boîte mail happymove95@outlook.fr. Si besoin, le bureau est ouvert à la discussion et propose des entretiens en fonction des contraintes professionnelles et personnelles de chacun de ses bénévoles.

Question 4 : allez-vous refaire un sondage comme vous l'aviez déjà fait ?

Réponse de France : ce n'est pas prévu. Nous avons fait ce sondage lors de notre élection pour nous donner des idées lors de notre prise de fonction et des orientations à envisager pour satisfaire un plus grand nombre d'adhérents.

DEMANDE DE QUITUS DES RAPPORTS MORAL ET FINANCIER - France VALLETTE

A l'issue de cette séance de questions/réponses, la Trésorière a procédé au vote pour l'approbation du rapport moral et du rapport financier à main levée..

Processus de vote :

- Approuvez-vous le rapport moral qui vous a été présenté ?
 - qui est contre ? pas de voix contre

- qui s'abstient ? pas d'abstention
- qui est pour ? l'ensemble des présents.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- Approuvez-vous le rapport financier qui vous a été présenté ?
 - qui est contre ? pas de voix contre
 - qui s'abstient ? pas d'abstention
 - qui est pour ? l'ensemble des présents

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU – Maria BOUTANTIN

Cette année, la moitié du bureau doit être renouvelée conformément à notre règlement intérieur.

Maria a remercié sincèrement Catherine (qui cette année a pris en charge le suivi de la trésorerie), France et Philippe, pour leur implication et le travail fourni pendant ces deux années, notamment pour mettre en place toutes les actions pouvant permettre à la section de redresser la barre.

Catherine restera bénévole auprès des membres du bureau, France et Philippe ont émis le souhait de se représenter et de poursuivre l'aventure avec le bureau Happy Move, si vous leur en donnez l'opportunité lors des votes

La Présidente a tenu également à remercier Claire et Sylvie, nos deux fidèles bénévoles, qui grâce à leur expérience, à leur disponibilité et à leur soutien sans faille depuis le début de notre mandat au sein du bureau d'Happy Move, nous permettent d'avancer plus sereinement.

Avant de procéder au vote, les candidats se sont présentés :

- Philippe JAFFRENOU étant absent, France VALLETTE a résumé rapidement pour les membres présents les tâches accomplies par Philippe.
- France VALLETTE a exprimé son plaisir à œuvrer avec l'équipe en place et son souhait de continuer l'aventure avec, potentiellement, une-nouvelle répartition des tâches (en fonction des envies et compétences de chacun).
- Samantha SCHWEITZER, 42 ans, sophrologue, demeurant à Sartrouville et adhérente de l'association de longue date, a exposé ses expériences associatives et son envie d'intégrer le bureau.

Nous avons ensuite procédé au vote à bulletin secret et au dépouillement qui a été réalisé par Claire LOCHERON, représentante de l'ACSC et Michel JAY, 3^{ème} adjoint à la Mairie.

Résultat du Vote :

- 40 membres ont élargé, en début d'assemblée générale mais 3 sont partis avant le vote.
- Il y a eu 96 votes, dont 4 votes blancs, faits par 37 membres avec 59 pouvoirs.

- A l'exception des 4 votes blancs, la répartition des 92 votes restants est la suivante :

Candidats	Philippe Jaffrenou	Samantha Schweitzer	France Vallette
Votes	87	90	91

Ces votes permettent la réélection de Philippe JAFFRENOU et France VALLETTE et l'élection de Samantha SCHWEITZER.

DISCOURS DE CLOTURE – Maria BOUTANTIN

Avant de clôturer cette assemblée, Maria a remercié la Maire, l'ACSC, l'ensemble des membres présents, les partenaires Alex Optique, la Maison de l'Audition et Stephane Friche (Ostéopathe), le sponsor Vaslin Immobilier pour la fourniture de t-shirts enfants et enfin tous les membres de l'équipe Happy MOVE pour leur engagement et le travail accompli tous ensemble et a souhaité la bienvenue à Samantha.

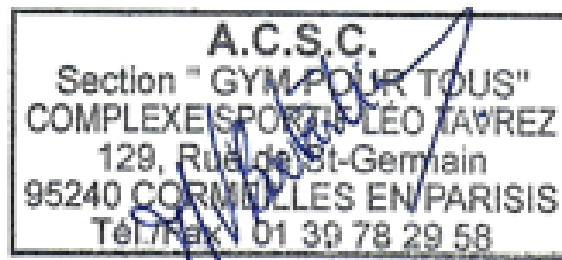
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 50.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Corneilles en Parisis, le 26 Avril 2024.

La Présidente de la Section ACSC Gym pour tous
Maria BOUTANTIN



La secrétaire de séance
Camille BARBE